



## **FORMATION ½ journée « LCB-FT » & « Prévention de l'Addiction » - PROGRAMME** MAJ 21/12/2023

Dans les Casinos ou les Clubs de jeux chaque nouvel employé doit suivre 2 formations obligatoires dans un délai maximum de 90 jours suivant l'embauche : La 1ere intitulée « Lutte Contre le Blanchiment- Financement du terrorisme (LCB-FT) et la 2<sup>nde</sup> dénommée « Prévention de l'Addiction ».

Ceci afin de se conformer aux dispositions légales suivantes :

[Article 22 de l'arrêté du 13 septembre 2017 pris pour l'application du décret n° 2017-913 du 9 mai 2017 et fixant les modalités de mise en œuvre de l'expérimentation des clubs de jeux à Paris](#)

« Tout employé de jeux nouvellement agréé bénéficie dans les quatre-vingt-dix jours de sa prise de fonction d'une formation à la détection des personnes en difficulté avec le jeu ainsi que d'une formation dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. »

[Article 15 de l'arrêté du 14 mai 2007 relatif à la réglementation des jeux dans les casinos.](#)

« (...)Tout employé de jeux nouvellement agréé devra dans les quatre-vingt-dix jours de sa prise de fonction bénéficier d'une formation à la détection des personnes en difficulté avec le jeu. »

Cette formation s'adresse à tous les employés de jeux

### **1. NATURE DE LA FORMATION LCB-FT & ADDICTION**

La formation a pour objectif de former les personnels de l'établissement de jeux afin que ceux-ci acquièrent un niveau de connaissance suffisant sur deux (2) matières :

- ❖ L'addiction aux jeux de hasard et d'argent.
- ❖ Lutte contre le blanchiment, financement du Terrorisme et TRACFIN.

Elle permettra d'acquérir les connaissances nécessaires à l'interaction avec la hiérarchie de l'entreprise. En particulier le(s) personne(s) occupant la fonction de référent dans l'une ou l'autre des matières.



TRAINING SCHOOL • POKER ACADEMY • AUDIT & CONSULTING • CASINO EVENTS

## 2. OBJECTIFS VISES

L'objectif de ce module est d'obtenir les qualifications nécessaires à la détection de comportements anormaux. Que ces derniers s'entendent au sens du jeu excessif (addiction) ou de la traçabilité des flux financiers (LCB). Ainsi l'apprenant sera en capacité d'appliquer l'ensemble des lois et règlements régissant ces deux notions. Il pourra également, le cas échéant, interagir avec les autorités de Tutelle (SCCJ PJ) qui ces dernières le juge opportun.

## 3. DUREE

La durée de la formation « LCB-FT et Addiction » est fixée à **3h30** réparties sur **1 demi-journée**. 1h30 seront consacrées au volet LCB-FT 2h au volet Addiction.

## 4. PUBLIC DESTINATAIRE

Employé de jeux.

Les Clubs et les Casinos sont tous accessibles aux personnes en situation de handicap. Tout comme nos modules d'enseignement. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoins d'adaptation particuliers.

## 5. PRE REQUIS

Disposer d'un agrément du Ministère de l'Intérieur en cours de validité

## 6. MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Afin de justifier de la réalisation de l'action, il sera demandé à tous les stagiaires de signer la feuille d'émargement, pour chacun des deux modules. Les stagiaires seront évalués, par un test sur les connaissances acquises sous forme de questionnaire.

La formation est assurée par un ancien MCD référent en Casino.

La formation peut se dérouler en présentiel (dans notre centre ou dans le Casino ou le Club) ou en distanciel (via zoom, teams ou tout autre média de communication choisi par l'entreprise).



TRAINING SCHOOL • POKER ACADEMY • AUDIT & CONSULTING • CASINO EVENTS

La formation se déclinera sous forme de slid powerpoint. L'aspect théorique sera enrichi d'expériences pratiques permettant ainsi une projection en situation.

## 7. COMPETENCES ACQUISES A LA FIN DE LA FORMATION

- ❖ Identification des personnes avec un comportement à risques
- ❖ Connaitre et répondre aux procédures en vigueur mise en place dans l'établissement
- ❖ Interaction succincte avec les personnes en abus de jeux
- ❖ Savoir remonter les informations essentielles au N+1 ou MCD référent

## 8. CERTIFICATION

La certification attestera que son titulaire est capable de :

**LCB-FT** : Identifier, Observer et Informer sa hiérarchie des comportements dits "suspects"

**Addiction aux Jeux** : Identifier, Observer, Renseigner et Informer sa hiérarchie des comportements dits "en abus de jeux"

## 9. SECTEURS D'ACTIVITES

Secteurs d'activités accessibles par le détenteur du diplôme :

- Casinos,
- Clubs de Jeux.

## 10. COUT DE LA FORMATION

La formation Casino est variable selon le nombre de personnes formées simultanément.

## 11. PROGRAMME DETAILLE



TRAINING SCHOOL • POKER ACADEMY • AUDIT & CONSULTING • CASINO EVENTS

Formation de 3h30 dispensée, par exemple, de 14h00 à 17h30

14h-15h30 : Formation LCB-FT + Contrôle des connaissances

15h30-17h30 : Formation Addiction + Contrôle des connaissances

## 12. MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

## 13. MODALITES D'EVALUATION D'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Évaluation individuelle du profil, des attentes et des besoins du participant avant le démarrage de la formation

Evaluation des compétences en début et en fin de formation

Évaluation des connaissances à chaque étape de la formation (via questionnaires, exercices, travaux pratiques, entretiens avec le formateur)

Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

## 14. CONTACT

ALL'IN EXPERTS

Tél. : 06 65 48 30 78

[contact@allinexperts.com](mailto:contact@allinexperts.com)

[www.allinexperts.com](http://www.allinexperts.com)